

VILLE D'ARBOIS
DEPARTEMENT DU JURA

DEL 25.05.19-09

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 MAI 2025

Nb de membres du Conseil municipal : 23	PRESENTS : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M. POULET, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT GAIDIOZ, M. PETIGNY, Adjoints,
Nb de conseillers en exercice : 23	Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée,
Nb de conseillers présents participants au vote : 19	M. TAUBATY, Mmes GRESSER, CALONNE, BAILLY, M. MOLIN, Mme PINGAT-CHANEY, MM. BRUNIAUX, MEYNIER, JABER, Mme HALLE, M. ROBERGET, conseillers municipaux.
Nb de procuration : 4	ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :
Convocation du : 13 / 05 / 2025	Mme LAMY pouvoir à Mme BAILLY Mme CHATEAU pouvoir à Mme BRIOT-GAIDIOZ M. MARTI pouvoir à M. MOLIN Mme VERNIER pouvoir à M. JABER
	SECRETAIRE DE SEANCE : M. BRUNIAUX Philippe

DÉLIBÉRATION N° 09 :

Autorisation donnée à Mme la Maire de signer la convention particulière portant fixation du montant de la contribution 2025 de la ville d'Arbois à l'EPCC Terre de Louis Pasteur

Mme la Maire expose à l'Assemblée,

- Que la convention a pour objet la mise en œuvre de l'article 21 des statuts de l'EPCC Terre de Louis Pasteur.
Il s'agit de fixer le montant annuel de la contribution de fonctionnement de la Ville d'Arbois à l'EPCC Terre de Louis Pasteur.
- Qu'une contribution à hauteur de 20 000 € est proposée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- **D'AUTORISER** Madame la Maire à signer la convention avec l'EPCC Terre de Louis Pasteur.
- **D'ACCEPTER** le versement d'une participation à hauteur de 20 000 € pour l'année 2025
- **DE DIRE** que les crédits sont prévus au budget 2025 de la Ville.

Pour copie certifiée conforme à l'original,
Arbois, le 26 mai 2025



La Maire,

Valérie DEPIERRE

Le Secrétaire de Séance,

Philippe BRUNIAUX